

RESULTATS DES CONCOURS QUALIFICATIFS

Les équipes à égalité de points ont été départagées en fonction des modalités prévues au règlement.

3^{ème} DIVISION :

Les équipes, Pierrick JUILLAT du secteur d'Annonay avec 28 points et Patrice CHANAL du secteur de Privas avec 27 points sont qualifiées pour le championnat de France les 18, 19 et 20 juillet à Chambéry.

Les équipes, Romain CHAPUS du secteur d'Annonay et Gilles BOIS du secteur de Lamastre participeront au fédéral les 21 et 22 juin à Joyeuse sans passer par les poules et seront têtes de poule.

Les équipes Luc CHAMP et Gérard SOLER du secteur de Privas participeront également au fédéral sans passer par les poules où ils seront seconds de poule.

4^{ème} DIVISION :

Les équipes, Dominique VALLET du secteur d'Annonay avec 26 points et Cyril AMBLARD du secteur de Privas avec 25 points sont qualifiées pour le championnat de France.

Les équipes, Jean-Claude BARD et Gilles PASTRE du secteur de Tournon, Jean-Marie VALETTE et Pierre SERRE du secteur de Privas sont qualifiées pour le fédéral sans passer par les éliminatoires de secteurs.